



« Utiliser la crise du COVID19 pour transformer nos territoires » - Débat autour d'une feuille de route internationale pour les transformations de l'ère post-COVID

Réunion le jeudi 14 mai 2020 de 15h45 à 17h15

Lieu : plateforme Zoom

COMPTE-RENDU

Version du 19 mai 2020

Collectivités présentes :

Aix-en-Provence ; Allonnes ; Angers ; Aubervilliers ; Billère ; Bordeaux Métropole ; Bordeaux ; Châtelleraut ; Cherbourg-en-Cotentin ; Choisy-le-Roi ; Clermont-Ferrand ; Collectivité territoriale de Martinique ; Communauté urbaine de Dunkerque ; Communauté urbaine de Poitiers ; Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine ; Conseil Départemental de Bourgogne Franche-Comté ; Conseil Départemental de du Val-de-Marne ; Conseil Départemental de l'Allier ; Conseil Départemental de l'Essonne ; Conseil Départemental de la Vienne ; Conseil Départemental de Loire-Atlantique ; Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ; Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis ; Conseil Départemental du Finistère ; Creil ; Dijon ; Evry-Courcouronnes ; Hérouville Saint-Clair ; Issy-les-Moulineaux ; La Courneuve ; La Roche-sur-Yon ; Limoges ; Marseille ; Métropole de Lyon ; Métropole d'Orléans ; Métropole Grand Nancy ; Métropole Nice Côte D'azur ; Mulhouse Alsace Agglomération ; Mulhouse ; Nancy ; Nanterre ; Nantes ; Plaine Commune ; Région Auvergne Rhône-Alpes ; Région Bourgogne Franche-Comté ; Région Centre Val de Loire ; Région Grand-Est ; Orsay ; Région Nouvelle-Aquitaine ; Région Sud PACA ; Rezé ; Savigny-le-Temple ; Strasbourg ; Toulouse Métropole ; Toulouse ; Tours ; Versailles.

Animation :

- Geneviève Sevrin, directrice générale de Cités Unies France
- Simoné Giovetti, responsable Mission Internationale, Europe et Crises
- Virginie Rouquette, cheffe du service Appui aux collectivités – suivi Méditerranée et ODD

1/ Introduction

- Rappel des règles de fonctionnement de la réunion et précisions.

Précision des éléments de contexte concernant le décalogue proposé par CGLU.

- **Emilia SAIZ, secrétaire générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis : présentation de la feuille de route en 10 points : genèse et démarche globale**
 - Précision sur le cadre du décalogue : comment CGLU en est venu à élaborer ce document politique. En effet, les autorités locales sont des alliés très importants dans la gestion de la crise actuelle. Les réseaux de collectivités doivent encore davantage coopérer.
 - La crise révèle que les services de base ne sont toujours pas placés au cœur des décisions sur la scène internationale. Alors qu'est évoqué le « retour à la normal », **la nouvelle normalité devrait être différente**, elle doit être celle de la transformation. C'est la démarche du décalogue afin de faire face à l'avenir.
 - Des sacrifices énormes sont faits, qui impacteront notamment les générations à venir, à long terme.

→ Ce document qui a une **vocation politique et non technique** doit permettre cette approche à long terme autour des enjeux soulevés. Les collectivités peuvent faire toutes les propositions possibles sur les thématiques abordées.

- **Valérie DUMONTET, vice-présidente du Département de l'Aude et présidente du groupe ODD de Cités Unies France**
 - Une matrice sur la localisation des ODD est indispensable.
 - **Agir local en se projetant à l'international** : c'est une façon de démontrer aux États que les collectivités se sont tout de suite placées dans un esprit de solidarité et non de repli sur soi.

- Rappel de la démarche engagée avec CUF, CGLU et d'autres réseaux nationaux et internationaux.
- Il faut **faire de l'Agenda 2030 le référentiel**, le **langage commun** des collectivités pour échanger les expériences, car ce sera dans l'égalité et la réciprocité que pourront être trouvées des réponses.
- Les rapports de domination ne sont plus possibles, il faut justement faire preuve d'inventivité pour recourir à de nouveaux moyens d'action.
- Se placer dans la proximité tout en ayant un regard international permet de recueillir les réflexions, expériences et pratiques des collectivités,

S'interroger :

→ Comment les collectivités **lient-elles leurs actions** ? Comment **alimenter un plaidoyer international** partant des expériences de terrain ?

2/ Discussion autour des 10 points : tour de table

Les objectifs de cette deuxième partie sont :

- *Collecter les réactions des collectivités sur les 10 points ;*
- *Écouter les initiatives, expériences et réflexions.*

- **Patrick Braouezec, président de Plaine Commune**

- **Point 1 (accès aux services publics)** : la crise révèle qu'on peut travailler autrement, que le télétravail est possible. Ce constat fait réfléchir au système entre métropole – rural - périurbain.

→ Avoir une **nouvelle organisation du travail** prenant en compte ce système.

→ **Aménagement du territoire sur le numérique** sans lequel une véritable égalité territoriale ne sera pas possible.

- **Point 3 (consommation et production de proximité)** : la proximité doit aussi concerner la distance travail-domicile et les services publics pour ne pas être obligé de prendre un transport pour se cultiver, travailler, se distraire.
- **Point 6 (égalité)** : la crise a mis en lumière les « **premiers de corvée** » et leur **rôle indispensable** dans nos sociétés.

- **Point 8 (culture)** : elle est souvent reléguée en second plan, alors même que la crise a révélé son caractère indispensable.

Remarques générales sur les thématiques absentes du décalogue

- Question des métropoles : la métropolisation accélérée est certes une bonne chose, mais **est-ce souhaitable** que la plupart des citoyens y vivent ? Et est-ce **inéluçtable** ?

Non, il faut soutenir les villes moyennes et le périurbain, encore trop souvent laissés de côté.

- Polycentrisme : entraîne de lourdes problématiques sanitaires.
- Question de la **résilience** : le problème avec l'utilisation de ce terme est qu'il induit qu'on s'adapte à chaque nouvelle crise, **sans s'interroger sur les causes**. Le risque est que nos sociétés se limitent à **l'adaptation**, à la soumission aux crises **sans considérer l'anticipation**.
- Secteur privé : il faut que les réseaux de collectivités prennent davantage en compte le rôle des entreprises en **les responsabilisant**. Notamment en développant le **projet-partagé-public-privé-population-planète**.
- **Pierre de Gaetan Njikam Mouliom, adjoint au Maire de la Ville de Bordeaux en charge des Partenariats avec l'Afrique et de la Francophonie**

Les collectivités entreprennent de nombreuses actions pour la riposte. Il faut désormais engager des solutions pour accompagner et **anticiper la relance économique et sociale**.

Axes d'action :

- Être aux cotés des plus fragiles : on a réalisé que l'État seul ne pouvait agir.
- Être attentif aux **petites entreprises** : beaucoup d'acteurs économiques locaux ont redécouvert ce qu'était l'international et son importance.
- Anticiper pour accompagner les vulnérabilités.

A Bordeaux : la ville et ses deux collectivités partenaires, Bilbao et Bristol ont monté un projet sur la mise en œuvre des ODD et la résilience des villes post-

Covid. Accompagné par Eurocities, le projet comprend un atelier prévu en automne 2020.

Sur la question de la résilience :

Il importe de traiter les causes des crises pour repenser nos modes de vie, mais il ne faut toutefois **pas basculer dans une logique nombriliste** consistant à promouvoir la relocalisation dans tous les domaines. La question est de savoir **comment on rend les biens communs disponibles** pour toutes et tous.

→ S'interroger sur comment conforter la participation citoyenne dans les actions pour que les **citoyens s'approprient** les propositions qui sont actuellement débattues.

- **Michèle HENRY SASSI, chargée de mission, Ville et Eurométropole de Strasbourg**

Sur la question de la résilience :

La résilience est fondamentale dans l'ère post-Covid : il faut **réinventer le rapport de l'Homme aux animaux, à la nature.**

Pour entreprendre la réflexion et le changement, les collectivités sont au premier rang.

Les propositions des collectivités devraient être plus concrètes :

- Relocaliser l'alimentation en favorisant les petites exploitations locales,
- Végétaliser les repas dans la restauration collective via les marchés publics attribués,
- Sensibiliser auprès des jeunes, des restaurateurs, du grand public en général,
- Lutter contre la déforestation,
- Défendre et protéger les lanceurs d'alerte.

→ Les collectivités peuvent agir en ce sens **avec leurs partenaires à l'international.**

- **Point 3 (consommation et production de proximité) :** mentionner en plus la protection de la biodiversité, des animaux, et que les modèles de consommation soient en mesure de protéger les personnes et les animaux.

- **Julien Chiappone Lucchesi, conseiller diplomatique du Maire, Ville et Eurométropole de Strasbourg**
 - Il est question du positionnement des collectivités
 - **Point 10 (multilatéralisme)** : le système multilatéral actuel a montré ses insuffisances. Il n'y a **pas de retour « à la normal » possible**. Il faut une transition vers un référentiel durable.
 - 65% des ODD ne peuvent être atteints que par l'action directe des autorités locales : elles doivent participer à cette nouvelle mondialisation.
 - La **confiance et la solidarité** sont des piliers de la coopération décentralisée.
 - Il importe de développer de nouveaux systèmes de développement urbain.

- **Magali Fricaudet, responsable du Service International - Via le Monde Direction Europe et International, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**
 - Construire une **nouvelle géopolitique des territoires**, alors que la tendance est au repli sur soi, il faut répondre à ce défi.

En Seine-Saint-Denis, le taux de mortalité a augmenté de 130 % entre le 1^{er} mars et le 2 avril 2020. Beaucoup des personnes qui sont en première ligne (soignants, caissières, livreurs ...) vivent dans le département.

Initiatives :

- Réquisition de cantines scolaires pour fournir de l'aide alimentaire,
- Ouverture de logements pour les femmes subissant des violences.

Il faut insister sur :

- **Droit à la ville** : s'attaquer aux inégalités territoriales ;
- Faire des **échanges d'expériences** sur la mise en œuvre de nouveaux systèmes locaux ;
- **Protéger** les plus exclus : accueillir les migrants notamment ;

- Travailler **avec la société civile**, notamment dans le choix des stratégies de coopération internationale ;
- **Approfondir le processus de décentralisation** : 15 milliards d'euros de pertes sont estimés pour 2021 pour le budget des collectivités alors que les dépenses sociales augmenteront.
- **Jean-Claude Dardelet, Conseiller Municipal à la Ville de Toulouse**

Ce document n'est **pas suffisamment contextualisé** et aurait pu être écrit plusieurs mois auparavant. Le décalogue se concentre sur l'élaboration d'une nouvelle donne, alors que les **grands équilibres mondiaux sont bouleversés**. Les grandes puissances (USA, Chine, Russie) risquent par conséquent de se radicaliser en réaffirmant leur puissance.

Une question clé à mentionner dans le document : quelle réponse pour relancer le travail.

Remarques générales sur les thématiques absentes du décalogue

- La culture est certes un antidote, mais dans le cas de territoires en **Afrique qui seront violemment impactés par la crise économique, bien plus que celle sanitaire**, la culture apportera peu de réponses.
- Question de la dette : en particulier celle de l'Afrique devrait être mentionnée. Il y a un **enjeu budgétaire** très important : les fonds de développement seront certainement impactés négativement, car éloignés dans les priorités.
- **Migration : peu évoquée** alors même que les mouvements migratoires augmenteront.
- Emploi : un point aurait mérité d'y être consacré, car **c'est un sujet transversal**, de nombreuses interconnexions se font par l'emploi.

Par exemple, dans les plans de financement accordés aux entreprises, un pourcentage pourrait être alloué aux villes qui se retrouveront en précarité.

- Formation : liée à l'emploi, elle permettrait de **valoriser les compétences des personnes précarisées** pour briser le cercle vicieux de la précarité.

→ **Idée d’agir sur les causes au-delà des conséquences.**

Apports et réflexions des collectivités

Nanterre

Question de la **démocratie** : des états d’urgence sanitaire ont confisqué la démocratie, notamment aux collectivités.

La crise a permis de promouvoir l’innovation collective, la réflexion citoyenne, et de **remettre la participation citoyenne au cœur des enjeux.**

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

La question de la participation des citoyens est primordiale.

Point 5 (renouveau démocratique) :

- Le Conseil Départemental a lancé une plateforme numérique¹ pour mobiliser autour des enjeux de solidarité liés à la santé, l’environnement, etc.

→ Les **outils numériques** peuvent être utilisés pour mettre en relation les personnes ayant des besoins et celles volontaires pour agir.

Des collectivités cependant mettent en garde sur le recours excessif au numérique, au risque de déshumaniser les individus.

Rennes

- Veiller à la sémantique utilisée dans le décalogue : les termes sont parfois trop vagues et peu approfondis, ce qui limite la portée des réflexions.
- Dans un **contexte d’entre-deux-tours municipal**, il est malaisé de répondre immédiatement aux propositions faites. Il est actuellement **difficile de se projeter.**
- Comme soulevé par de nombreuses collectivités participantes, la crise révèle encore davantage le **rôle crucial de la coopération internationale** et la nécessité de reconnaître les **autorités locales comme les garants de**

¹ Plateforme « Place à l’engagement » : <https://bit.ly/2LHWwkd>

la **solidarité internationale** (importance du dernier paragraphe du décalogue).

Marseille

- L'accent doit être davantage mis sur **l'accès à la santé et l'amélioration des services publics**, notamment des hôpitaux, ce qui n'est pas suffisamment évoqué dans le décalogue.

Par exemple, Marseille a développé le renforcement du Samu social dans les collectivités territoriales pendant cette période.

Bagneux

- Il faut rappeler que les élus locaux n'ont pas attendu la crise sanitaire pour alerter l'État et se mobiliser, ils étaient **déjà en première ligne auparavant**.
- **Points 1 et 6 (garantie des services publics et égalité)** : la crise n'a fait qu'**exacerber les inégalités déjà présentes**, en particulier dans l'éducation, ce qu'il faut souligner.

Siméon Fongang, adjoint au Maire de Châtelleraut en charge des relations internationales

- **Avoir une approche méthodologique** est primordiale.
- Rappelle que les 10 points sont un **document politique et non technique**.
- Le document doit **servir de matrice pour capitaliser sur les ODD**.
- Document qui sera présenté aux Nations unies via des commissions techniques : il est donc nécessaire de maintenir un caractère universel, adaptable à toute collectivité dans le monde.

→ Veiller à ne **pas se limiter à l'approche occidentale**.

Emilia Saíz

- Ce document doit alimenter la réflexion, ouvrir les débats sur le multilatéralisme.
- Le document couvre l'aspect politique et est un des éléments du rapport qui comportera aussi des propositions techniques. Le rapport final sera porté à

l'Assemblée générale des Nations unies en septembre prochain consacrée aux 75 ans de l'organisation².

Comment faire le lien avec les actions/projets/partenariats à l'international des collectivités : Cités Unies France et son engagement, avec CGLU, autour des ODD et la coopération décentralisée.

Depuis 2017, le département apprentissage de CGLU propose un cycle de formations de formateurs pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des ODD sur leurs territoires.

Le quatrième module pour l'année 2020 s'intitule : « la localisation des ODD et la coopération décentralisée ». Le groupe ODD de CUF et le département apprentissages de CGLU ont démarré une collaboration dans le cadre de ce module.

Deux actions seront mises en place pour tester les activités théoriques sur la localisation des ODD élaborées par le département Apprentissage de CGLU lors de deux événements :

- **Assises de la coopération décentralisée franco-arméniennes** (26 et 27 novembre 2020) : une application sous une forme dynamique de la formation.
- **Séminaire-atelier** au siège du Département de l'Aude à Carcassonne : avec deux de ses partenaires, appuie sur l'expertise du consultant pour dégager des pistes opérationnelles de renforcement de la place des ODD dans leurs coopérations.

→ CUF souhaite partager les expérimentations avec les membres du groupe ODD, puis les diffuser aux autres collectivités pour décliner le changement de paradigme dans la coopération décentralisée.

3/ Conclusions et perspectives

28 et 29 mai 2020 : Bureau de CGLU.

10 élus français qui siègent au Bureau de CGLU y assisteront.

² ONU75 : <https://bit.ly/364GOZq>